



**Communiqué de presse
AG/1414**

Assemblée générale

13^e & 14^e séances plénières – matin & après-midi

**LE RENFORCEMENT DU MULTILATERALISME, SEULE ISSUE
AUX DIFFICULTES DES ETATS LES PLUS DE MUNIS ET
CADRE INCONTOURNABLE DE LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME**

Les préoccupations spécifiques des petits Etats en développement, les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme et l'urgence de la réforme de l'Organisation se sont distingués comme les principaux thèmes du débat général qui s'est poursuivi aujourd'hui à l'Assemblée.

«Les défis auxquels doivent faire face les petits Etats dans un environnement incertain sont nombreux et redoutables; sans richesses qui leur permettent d'affronter les crises économiques et sans armée pour faire face aux menaces traditionnelles à la sécurité, les petits pays sont contraints d'agir dans le cadre multilatéral», a déclaré la Ministre des affaires étrangères de la Barbade. Cadre multilatéral au niveau politique, mais aussi au niveau économique puisque ces petits Etats sont souvent beaucoup plus dépendants du commerce international que les autres. Comme l'a exprimé le Premier Ministre de Samoa, «pour un petit Etat insulaire en développement comme Samoa, le commerce est une composante vitale et incontournable du développement durable». C'est à ce titre que, relayé par le Premier Ministre de Tonga, il a déploré l'échec des négociations de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún. L'iniquité des règles du commerce international frappe en effet durement les petits Etats dont la situation économique dépend souvent de l'exportation d'un nombre limité de produits; ainsi, le Président du Honduras a expliqué qu'une part de plus en plus faible des ressources tirées de la production du café revient aux producteurs: en six ans, cette part est passée de 40% à moins de 10%. Il a demandé aux Etats les plus développés d'abandonner des protections commerciales jugées «d'un autre âge». Cet appel au multilatéralisme a trouvé écho dans la déclaration du Président d'Haïti qui a insisté sur la dégradation alarmante de

l'environnement au niveau des Caraïbes. Au milieu du constat de l'impuissance des petits Etats à faire face à des défis qui les dépassent, une lueur d'espoir cependant: au Honduras, un programme mené en coopération avec le Programme alimentaire mondial a permis de scolariser des enfants de milieux défavorisés grâce à une aide alimentaire à l'école, à hauteur de 18 dollars par année et par enfant.

C'est encore le multilatéralisme que nombreux Etats ont identifié comme le cadre incontournable de la réponse au terrorisme. Plusieurs Etats, tels que le Honduras, les Philippines, par la voix de sa Présidente, ou Tonga ont indiqué progresser dans la mise en œuvre des recommandations du Comité contre le terrorisme établi par le Conseil de sécurité. L'efficacité des réponses régionales a également été soulignée: ainsi, le Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, dont le pays appuie par ailleurs depuis 1972 l'instauration d'un régime international de lutte contre le terrorisme, s'est félicité des efforts de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) et du Forum des îles du Pacifique visant à s'attaquer efficacement à ce fléau. Le projet de convention générale des Nations Unies contre le terrorisme a aussi été évoqué, notamment par le Ministre des affaires étrangères du Yémen qui a souhaité que la touche finale y soit apportée et qu'une conférence internationale sur les causes profondes du terrorisme soit convoquée. Enfin, partageant le constat du Ministre des affaires étrangères du Botswana selon lequel «les frustrations, la colère et le sentiment d'impuissance sont des terrains fertiles de l'extrémisme», plusieurs intervenants ont indiqué que la lutte contre le terrorisme passe par le renforcement de l'aide au développement. Dans cette optique, le Ministre néo-zélandais a invité la communauté internationale à s'investir dans la reconstruction de l'Afghanistan, non seulement dans l'intérêt des Afghans, mais dans le souci de s'assurer que des terroristes ne peuvent plus opérer à partir de ce pays.

Enfin, la réforme des Nations Unies a été prônée par la majorité des intervenants comme une urgence. «Quelle est la pertinence d'institutions anachroniques issues de la défaite de l'Allemagne nazie, et reflétant l'institutionnalisation de l'ordre mondial de 1945?» s'est interrogé le Président du Zimbabwe. Il a estimé que le Conseil de sécurité doit être démocratisé et que la répartition et l'exercice des pouvoirs doivent être réexaminées. Le Président de la Slovénie, appuyé par la Ministre des affaires étrangères du Chili, a déclaré être favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité. Face à une Organisation «dont le rôle est insignifiant ou risque de le devenir», le Ministre des affaires étrangères de Cuba a quant à lui souhaité que les Nations Unies soient démocratisées. Seul le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas a estimé que l'élargissement du Conseil n'est pas une solution en soi. Son pays considère que la restauration de la légitimité du Conseil de sécurité

passer par une interaction accrue entre la représentation aux Nations Unies et les membres du Conseil.

Outre les personnes déjà citées, ont pris la parole: le Premier Ministre de Sri Lanka, les Vice-Premiers Ministres de la Turquie, de Bahreïn et du Qatar et les Ministres des affaires étrangères de la Grèce, des Emirats arabes unis, de la Tunisie, du Viet Nam, du Gabon, de l'Islande, de Saint-Marin, de l'Angola et du Venezuela. Les représentants de la République islamique d'Iran et des Emirats arabes unis ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée reprendra son débat, lundi 29 septembre à 10 heures.

DÉCLARATIONS

M. JANEV DRNOVSEK, Président de la République de Slovénie a insisté sur le fait que malgré les nombreux défis auxquels elles avaient dû faire face, les Nations Unies avaient toujours réussi à remplir leur mission en raison de leur grande capacité d'adaptation. Selon le Président slovène, les problèmes auxquels doit faire face la communauté internationale ne peuvent pas tous être réglés de manière unilatérale ou même bilatérale. La sécurité constitue l'un des piliers fondamentaux du bien-être de l'humanité, et les tensions ethniques, religieuses ou économiques ne se limitent plus désormais à une région: elles ont désormais des effets au niveau mondial. Les attaques terroristes perpétrées contre les Etats-Unis en sont le plus clair avertissement, a estimé M. Drnovsek.

Pour M. Drnovsek, les événements d'Irak ont démontré les limites de l'unilatéralisme. Les Nations Unies restent la seule organisation en mesure de faire face aux défis de la reconstruction et de la revitalisation de ce pays. Toutefois, a-t-il prévenu, les crises les plus visibles et la lutte contre le terrorisme ne doivent pas faire oublier les autres menaces à la paix et à la sécurité dans le monde, comme dans le cas de l'Afghanistan. Le Sud-Est de l'Europe a aussi besoin de l'active participation de la communauté internationale pour se consolider politiquement et socialement, a-t-il rappelé. M. Drnovsek a par ailleurs indiqué qu'il était nécessaire de se concentrer sur les causes des menaces à la sécurité dans le monde, en particulier en réduisant le fossé entre les riches et les pauvres. C'est pourquoi, a-t-il précisé, l'effondrement des négociations de Cancun ne doit pas être pris à la légère.

M. Drnovsek a par ailleurs déclaré que la Slovénie était favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité aux pays qui assument le plus de responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité. Il a conclu en indiquant qu'à son avis l'un des moyens de renforcer l'image

des Nations Unies dans le monde serait le développement de son réseau universitaire susceptible de promouvoir les valeurs et messages de l'Organisation.

M. RICARDO MADURO, Président de la République du Honduras, a indiqué que son pays, conscient de ses responsabilités de Membre des Nations Unies, a relevé la tête devant les défis qui se présentent: il a envoyé, malgré la modestie de ses ressources, et dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité, une mission humanitaire et un contingent des Forces armées en Iraq, pour participer à la reconstruction, à la stabilité et à la démocratisation du peuple ami. Pour prévenir et combattre le terrorisme et la criminalité organisée, a poursuivi le Président, le Honduras a, avec les républiques voisines, œuvré à la construction d'un plan régional et soumis, à la considération des autres chefs d'Etat d'Amérique centrale, des initiatives ponctuelles pour intensifier les échanges d'informations et établir un mandat d'arrêt régional qui permette d'appréhender des criminels dans les pays de la région et de mettre fin à l'impunité.

Le Président a rendu hommage à la coopération internationale et notamment au Programme alimentaire mondial qui a lancé au Honduras un programme de repas scolaires que l'on peut considérer comme un succès puisqu'il profite aujourd'hui à 80% de la population ciblée: ce programme, en offrant l'alimentation à l'école, a fortement incité les enfants des milieux les plus défavorisés à fréquenter l'école. Son coût est modeste, a indiqué M. Maduro, car il ne représente que neuf centimes de dollars par repas, soit dix-huit dollars par enfant et par année scolaire.

M. Maduro a par ailleurs estimé que la mondialisation et l'insertion dans le commerce international sont porteuses d'espoirs de croissance. C'est pourquoi, son pays est engagé dans la négociation d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis, le Canada, et l'année prochaine, avec l'Union européenne. Inquiets cependant du protectionnisme qui règne encore dans le commerce international, le Président a lancé un appel aux pays les plus développés pour qu'ils ouvrent leurs marchés qui, selon lui, jouissent encore de protection digne d'un autre temps. Nous exigeons, a-t-il continué, l'élimination des subventions agricoles et nous demandons que nos producteurs, qui ne reçoivent qu'une partie minime de la valeur de commercialisation de leurs produits, soient mieux rémunérés. Illustrant ce point, M. Maduro a donné l'exemple du café: il y a six ans, le commerce du café générait 30 milliards de dollars, dont on estimait que 12 milliards revenaient aux producteurs; aujourd'hui, sur 65 milliards de dollars produits, les producteurs n'en reçoivent que 5,5 milliards. Et le café, a conclu le Président, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres; les termes de

l'échange de nos principaux produits sont contraires à la gouvernance démocratique.

M. JEAN-BERTRAND ARISTIDE, Président de la République d'Haïti, a indiqué que son pays visait un développement durable permettant d'atteindre les objectifs du Millénaire adoptés à l'ONU en l'an 2000. Ceux-ci impliquent un exercice du pouvoir dans le respect «des libertés fondamentales, la tolérance, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le trafic de drogues, et l'impunité, l'investissement dans l'humain, la sécurité pour tous, et la tenue d'élections libres honnêtes et démocratiques», a-t-il précisé. Le Président haïtien a par ailleurs mentionné la dégradation alarmante de l'environnement au niveau des Caraïbes et de l'Amérique latine, affectant 300 millions d'hectares de terres et près de 30% des récifs coralliens. Il a également estimé que l'efficacité de la lutte contre la pandémie VIH/sida passait par l'éradication de la misère, ajoutant que le fardeau de la dette et les sanctions économiques ne favorisent pas les efforts d'élimination de la pandémie.

M. Aristide a estimé en outre que la dette extérieure de cette même région «implique un transfert net de 25 milliards de dollars, en moyenne annuelle, en direction du Nord». En d'autres termes, a-t-il affirmé, «la valeur cumulée de cette dette est supérieure à la moitié du PIB de la région». Il a espéré également que l'enveloppe consacrée par les pays riches au développement durable pourrait passer de 0,2 à 0,3, puis 0,7% de leur PNB. La réduction des dépenses en armement et l'augmentation des dépenses consacrées au développement humain favoriseront la croissance humaine et économique, a-t-il encore déclaré, ajoutant que «le terrorisme et le bioterrorisme ne relèvent pas du monde des hallucinations et que pour vivre en paix, il faut éradiquer la violence d'où qu'elle vienne».

Mme GLORIA MACAPAGAL-ARROYO, Présidente de la République des Philippines, a fait remarquer que les douze derniers mois constituaient pour les Nations Unies une période trouble et semée d'embûches pendant laquelle l'Organisation a été confrontée aux plus importants défis depuis 58 ans. Cependant, a-t-elle souligné, les allégations prédisant son déclin semblent largement exagérées si on observe combien les liens économiques entre les pays se sont approfondis dans nombre de secteurs, érodant ainsi les frontières politiques traditionnelles et approfondissant les interdépendances. A cet égard, elle a insisté sur le rôle centripète que joue la coopération internationale par le biais des Nations Unies. Evoquant le processus de paix dans le sud du pays à Mindanao, la Présidente des Philippines a souligné que la paix était une condition indispensable du développement économique comme le développement était lui-même une condition de la paix. Elle a indiqué que son pays s'était porté candidat à un statut d'observateur auprès de

l'Organisation de la Conférence islamique et que sa participation au Sommet de cette organisation, le mois prochain en Malaisie, serait l'occasion de faire avancer le processus de paix à Mindanao et la compréhension entre toutes les confessions.

Faisant référence à la candidature de son pays à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour 2004-2005, Mme Macapagal-Arroyo a souligné que les Philippines entendent défendre pendant leur mandat le principe de sécurité collective établi dans la Charte des Nations Unies, la poursuite d'une approche multilatérale dans le cadre de la responsabilité du Conseil de sécurité concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le respect de l'état de droit. A cet égard, la Présidente des Philippines a estimé que les Nations Unies devraient continuer à jouer un rôle important en Iraq et a encouragé les Nations Unies à partager, avec les pays déjà impliqués comme le sien, le fardeau de la reconstruction de l'Iraq. S'agissant du renforcement des capacités des Nations Unies dans le domaine de la prévention des conflits, elle a insisté sur l'importance de faire prévaloir l'état de droit, notamment dans le cadre des stratégies de sortie des opérations de maintien de la paix.

Par ailleurs, la Présidente des Philippines s'est félicitée des progrès enregistrés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, en particulier pour ce qui est de l'échange d'informations, de l'identification et du partage des meilleures pratiques. Elle a indiqué que son pays procède actuellement à la ratification des conventions relatives au terrorisme. Insistant sur la nécessité de renforcer le lien entre les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire et ceux des conférences internationales récentes, elle a déclaré que les Philippines adhèrent à l'appel du Secrétaire général pour la réforme institutionnelle des Nations Unies.

Son Altesse Royale le PRINCE ULUKALALA LAVAKA ATA, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga, a salué la portée de la résolution 1373 du Conseil de sécurité et déclaré que son pays continue à appuyer le travail du Comité contre le terrorisme (CCT). Il a précisé que son pays était partie aux douze conventions internationales de lutte contre le terrorisme. Mais, a-t-il ajouté, des petits pays comme les Tonga ont besoin d'un soutien pour réaliser leurs obligations, notamment en ce qui concerne le renforcement de leur cadre juridique. Tout en se félicitant des espoirs suscités en matière de développement par les Sommets du Millénaire, de Doha, Monterrey et Johannesburg, il s'est inquiété de l'échec des négociations commerciales de Cancun et de ses conséquences sur les petits Etats insulaires en développement. Il a souligné l'étape importante que constitue l'évaluation décennale du Plan d'action des Barbades (Barbades + 10) qui va se tenir à Maurice en 2004.

Par ailleurs, le Prince Ulukalala s'est félicité des efforts de coopération du Japon avec le Forum des îles du Pacifique, qui se sont traduits par l'Initiative d'Okinawa. En tant qu'État insulaire en développement, les Tonga apprécient les efforts de l'Instance des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ou encore de l'Autorité internationale des fonds marins, notamment sur la question des stocks de poissons. Il a évoqué la lutte contre le VIH/sida, les conséquences du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et s'est félicité de la contribution de son pays à la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon en troupes et personnel de police. S'agissant de l'Iraq et de l'attaque terroriste du 11 septembre, il a indiqué que ces situations nous ont démontré le besoin urgent de réformer les Nations Unies. A ce titre, il a estimé indispensable une réforme du Conseil de sécurité qui puisse se traduire pour une augmentation du nombre de ses membres permanents et non permanents.

M. RANIL WICKREMESINGHE, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, s'est réjoui que son pays profite depuis vingt mois des fruits de la paix après avoir subi vingt ans de conflit. A cet égard, il a salué la contribution déterminante de la communauté internationale et notamment les efforts de facilitation de la Norvège. Cette année à Tokyo, 52 nations et 21 organisations multilatérales, la plupart du système des Nations Unies, ont apporté un soutien aux efforts de paix de Sri Lanka, qui ont permis de réunir des contributions d'un montant total de 4,5 milliards pour une période de quatre ans. La croissance économique de Sri Lanka, a-t-il précisé, est passée de 1% en 2001 à 6% pour l'année en cours, notamment grâce à la relance du tourisme.

Par ailleurs, le Premier Ministre s'est inquiété de la prolifération des armes de destruction massive, de la dégradation de l'environnement, de l'exclusion, des conflits en général, du terrorisme international, des maladies et de la pauvreté endémique. Dans ce contexte, il a présenté les Nations Unies comme l'instance idoine pour faire face efficacement à ces défis. Néanmoins, il a estimé indispensable de corriger les inadéquations dont souffrent nos institutions internationales pour nous permettre de mieux répondre à la complexité de ces problèmes. Pour illustrer ses propos, il a précisé que l'actuel débat général des Nations Unies, mais aussi la rencontre des Ministres des finances des institutions de Bretton Woods, ainsi que les récentes négociations commerciales de Cancún ont tous les trois appelé à une réforme des structures des institutions internationales. Son pays, a-t-il souligné, appelle à une réforme du Conseil de sécurité qui permettrait à l'Asie une représentation adéquate.

M. TUILAEPÄ SAILELE MALIELEGAOI, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du

Samoa, a apporté son appui à la réforme et à la modernisation des Nations Unies et à l'élargissement du Conseil de sécurité à l'Allemagne et au Japon. Evoquant le terrorisme, qu'il a qualifié d'offense à l'humanité, le Premier Ministre a réaffirmé le ferme soutien de son pays aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur cette question et a indiqué que le Samoa continue de mettre ses politiques intérieures et sa législation en accord avec les recommandations du Comité de lutte contre le terrorisme. Le Premier Ministre a par ailleurs affirmé que le Samoa est extrêmement préoccupé par la prolifération des armes de destruction massive, qu'elles soient chimiques, biologiques ou nucléaires; la détermination de certains Etats à produire de telles armes constitue une sérieuse menace à la paix et à la sécurité internationales. M. Malielegaoi a demandé que les instruments juridiques internationaux visant à contrôler le transport, la production et le déploiement de ces armes soient mis en œuvre et renforcés.

Evoquant la Réunion internationale qui aura lieu l'année prochaine à Maurice pour examiner la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement, M. Malielegaoi a souhaité que cette rencontre permette d'identifier, avec l'aide de la communauté internationale, les ressources nécessaires au développement durable. Le Premier Ministre a déploré l'échec des négociations menées lors du récent Sommet de l'Organisation mondiale du commerce; en effet, a-t-il expliqué, pour un petit Etat insulaire en développement comme le Samoa, le commerce est une composante vitale et incontournable du développement durable. Il a demandé que les vulnérabilités spécifiques des petits Etats soient pleinement prises en compte dans les négociations, notamment en ce qui concerne un traitement spécial et différencié ainsi que l'accès aux marchés agricoles et non agricoles.

M. SHAIKH MOHAMMED BIN MUBARAK AL-KHALIFA, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Bahreïn, a souligné que les réalisations concrètes des Nations Unies, notamment dans le domaine du droit international et de l'affirmation de l'Etat de droit, ne représentent que peu de choses face à la résurgence de conflits régionaux, de guerres civiles, et de luttes ethniques. Il a déploré le paradoxe qui existe entre l'espoir qu'apportent les résolutions des Nations Unies et la réalité de leur mise en oeuvre. A cet égard, il a indiqué que leur non-application mettait en doute la légitimité même de leur adoption. Il a souligné que la réalisation d'une paix juste et globale au Moyen-Orient impliquait la reconnaissance des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, à la constitution d'un Etat indépendant, et à la souveraineté sur le territoire occupé depuis 1967. Il a estimé que la Feuille de route constituait une opportunité historique d'un règlement juste du conflit par la restauration des droits légitimes des peuples et de

l'équilibre entre les obligations des parties et leur droit à la sécurité et à la paix. Le Vice-Premier Ministre a qualifié de dangereuse la récente décision de principe qu'Israël a prise pour expulser le Président Arafat, et éventuellement l'éliminer car elle viole les principes mêmes de démocratie et de légalité internationale. Il a exhorté le Quatuor et la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il revienne sur cette décision et a souligné que le règlement juste et global requérait l'application des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité.

S'agissant de la situation en Iraq, le Vice-Premier Ministre de Bahreïn a appelé la communauté internationale, les Nations Unies, et en particulier les Etats-Unis, à oeuvrer en faveur de la normalisation politique, économique et civile en Iraq. Il a souligné que la paix et la sécurité étaient des conditions essentielles pour permettre au peuple iraquien de décider de son avenir en adoptant un cadre constitutionnel respectueux de l'état de droit. Les Iraquiens devraient pouvoir reconstruire les fondations économiques, politiques et sociales de leur pays au travers d'un gouvernement national iraquien. Il s'est prononcé en faveur de la formation d'un nouveau gouvernement en Iraq. Evoquant les efforts entrepris par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme, le Vice-Premier Ministre de Bahreïn a condamné la «campagne vicieuse contre le Royaume d'Arabie saoudite orchestrée par certains médias occidentaux» et a soutenu les mesures prises par l'Arabie saoudite pour lutter contre le terrorisme en faveur de la stabilité et la sécurité régionales. Il a par ailleurs appuyé les efforts accomplis par la communauté internationale en vue d'éliminer les armes de destruction massive et les armes nucléaires en soulignant que ces efforts devaient être menés en toute transparence et sans exception. Le Moyen-Orient doit être déclaré zone exempte d'armes de destruction massive, a-t-il insisté.

M. ABUBAKR AL-QIRBI, Ministre des affaires étrangères du Yémen, s'est déclaré convaincu que la guerre en Iraq était vaine et qu'elle vise surtout à nourrir l'extrémisme et le terrorisme. S'agissant du conflit au Moyen-Orient, le Ministre a souligné que les principes définis par le Quatuor devraient servir de base pour le règlement du conflit. Il a appelé Israël à cesser ses manœuvres dilatoires et à appliquer les résolutions pertinentes des Nations Unies. De nombreuses régions du monde en Afrique et en Asie sont secouées par des conflits dont les causes sont essentiellement l'absence de démocratie, la pauvreté, l'ignorance et les pratiques d'hégémonie exercée à l'encontre des Etats du tiers monde par les puissances. Seul un partenariat réel est le gage de la réalisation des idéaux des Nations Unies, a-t-il affirmé, soulignant que si les choses restaient en l'état, les pauvres s'en défendraient.

Revenant sur la situation en Iraq, le Ministre a appelé de ses vœux la cessation rapide de l'occupation du territoire iraquien et a exhorté les

Nations Unies à assumer leurs responsabilités. Il a estimé que les Iraquiens devaient assumer eux-mêmes leur destin. Il a condamné les mesures unilatérales d'embargo comme étant une violation flagrante de la légalité internationale. A cet égard, il a appelé la communauté internationale à se pencher sur la situation du Soudan maintenant que l'embargo à l'encontre de la Libye avait été levé. Il a également appelé la communauté internationale à jouer le rôle qui est le sien pour assurer la paix et la stabilité en Somalie. Evoquant la lutte contre le terrorisme, M. Al-Qirbi a estimé qu'il était temps de mettre la touche finale au projet de convention générale des Nations Unies contre le terrorisme et de convoquer une conférence internationale chargée d'étudier les causes profondes de ce phénomène. Le Yémen, a-t-il dit, souhaite qu'il soit mis fin aux initiatives visant l'ingérence dans les affaires internes de certains pays sous prétexte de lutter contre le terrorisme.

M. FELIPE PEREZ ROQUE, Ministre des relations extérieures de Cuba, a rappelé les objectifs contenus dans la Charte des Nations Unies, et en particulier la résolution de «préserver les générations futures du fléau de la guerre». M. Perez Roque a indiqué que l'ordre mondial devait désormais se fonder sur la reconnaissance de la part de la seule superpuissance à contribuer à la construction d'un monde pacifique. Pour M. Perez Roque, la guerre en Iraq a contrarié cet objectif, et l'occupation de ce pays devait cesser au plus vite. Le sort des Nations Unies se joue aujourd'hui sur le dénouement de la crise provoquée par cette guerre, a ajouté le Ministre.

Pour M. Perez Roque, le rôle des Nations Unies est aujourd'hui insignifiant ou risque de le devenir. Le Ministre a notamment regretté que l'Assemblée générale ne joue presque aucun rôle et il s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles Cuba était en butte depuis plusieurs dizaine d'années aux agressions et au blocus économique. Il a indiqué que pour son pays le respect du «principe de l'égalité souveraine des Etats» devait être la clef de voûte des relations internationales. Cuba ne souhaite pas renoncer au multilatéralisme, a déclaré M. Perez Roque, et est favorable à la poursuite de trois objectifs: la fin de l'occupation de l'Iraq avec un transfert du contrôle de la situation sur le terrain aux Nations Unies et la mise en place d'un gouvernement iraquien légitime; la démocratisation du système des Nations Unies; enfin, la priorité donnée à la bataille pour le droit au développement, telle que définie lors du Sommet du Millénaire.

M. GEORGE A. PAPANDREOU, Ministre des affaires étrangères de la Grèce, a déclaré sa foi en l'efficacité des Nations Unies, malgré les difficultés rencontrées dans la crise iraquienne, et sa capacité de répondre à la menace que constituent les armes de destruction massive, tout en préservant la paix et la légitimité du droit international. Il a néanmoins souligné la nécessité de repenser les institutions de l'Organisation dans un

souci de légitimité. Cela requiert, selon lui, des changements courageux et l'ouverture d'un dialogue sincère entre citoyens, pays, continents et civilisations. Par ailleurs, il a présenté l'Union européenne comme un modèle en matière de multilatéralisme, un véritable catalyseur pour la paix. Il a souligné sa contribution à la paix dans les Balkans et à la relance du dialogue entre la Grèce et la Turquie. Après une période de 40 ans de contacts limités, la Grèce et la Turquie viennent de signer 14 accords bilatéraux dans des domaines comme le tourisme, l'agriculture, l'éducation ou encore la sécurité, et se sont entendus sur dix mesures de renforcement de la confiance.

En outre, M. Papandreou s'est félicité de constater un désir commun pour unifier une Chypre divisée depuis 1974. Il s'est dit heureux de constater qu'une levée des restrictions de mouvement en avril dernier a permis à des milliers de Chypriotes grecs et turcs de traverser la «ligne verte» et de se rencontrer. Il a précisé que son pays ne ménagerait aucun effort pour que tous les Chypriotes puissent vivre ensemble, en harmonie et en sécurité, au sein d'un état fédéral avec une seule citoyenneté et sans la présence de troupes étrangères. Il s'est réjoui de l'adhésion, le 1^{er} mai 2004, de Chypre à l'Union européenne en formant le vœu que les Chypriotes turcs puissent également bénéficier des conséquences de cette adhésion. S'agissant de la crise iraquienne, il a déclaré que les Nations Unies avaient un rôle vital à jouer dans la reconstruction de ce pays, en estimant que la participation de tous était indispensable pour obtenir une paix durable en Iraq. Par ailleurs, le Ministre a insisté sur la contribution de l'Internet en matière de promotion de la démocratie et sa capacité d'accroître l'interaction entre les citoyens et les centres de décision, en rappelant l'étape importante que constitue le premier Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Genève en décembre 2003. En outre, il a souligné que son pays a présenté une nouvelle résolution intitulée «Construire un monde meilleur et pacifique par le sport et l'idéal olympique» encourageant une pause des hostilités à l'occasion des Jeux olympiques qui se tiendront à Athènes en 2004.

M. MOMPATI SEBOGODI MERAFHE, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Botswana, a accueilli favorablement la décision du Conseil de sécurité d'envoyer une mission de maintien de la paix au Libéria et a fermement condamné le récent coup d'état militaire perpétré en Guinée-Bissau, se félicitant cependant de la médiation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il a regretté que les conflits continuent de drainer les forces de l'Afrique et que la communauté internationale soit incapable d'apporter une réponse satisfaisante à ces conflits, mettant par-là en danger la mise en œuvre des programmes du NEPAD. Attaché au multilatéralisme, M. Merafhe a par ailleurs souhaité que la tâche de gouverner l'Iraq soit confiée au peuple

iraquien et que les Nations Unies jouent un rôle plus important dans la reconstruction du pays.

Mais, a poursuivi le Ministre, alors que nous dirigeons nos énergies vers la paix et la sécurité, nous ne devons pas perdre de vue le double défi du développement et de l'élimination de la pauvreté. C'est, a-t-il estimé, un défi mondial qui appelle des solutions mondiales et la participation active de toutes les nations et, nos accomplissements ne peuvent jusqu'alors en aucun cas être considérés comme couronnés de succès. M. Merafhe a estimé que cela est d'autant plus inacceptable que des milliards de dollars sont tous les jours dépensés en armements et en technologie spatiale; il a ajouté qu'il existe un lien direct entre la pauvreté d'une part et l'instabilité politique d'autre part. Soulignant que le commerce est un facteur essentiel de la réduction de la pauvreté, le Ministre a regretté l'échec des négociations menées à Cancún et a mis la communauté internationale en garde: les frustrations, la colère et le sentiment d'impuissance sont des terrains fertiles de l'extrémisme.

M. ROBERT MUGABE, Président du Zimbabwe, a regretté que quelques puissances occidentales, menées par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, soient entrées en guerre sans objectif clair et en dépit de l'opposition nette du reste du monde et de leurs propres peuples. C'était une guerre injuste et illégitime, a poursuivi le Président, et il ne pourra jamais y avoir de paix dans le monde tant que les invasions et les occupations étrangères se poursuivront. S'adressant plus particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, il a indiqué que le peuple iraquien doit avoir le droit souverain de déterminer le destin de son pays. Rejetant l'unilatéralisme brut, le Président zimbabwéen s'est dit favorable à l'émergence d'un consensus entre les Etats au niveau mondial et à une gouvernance mondiale humaine élaborée sous la direction Nations Unies. Rappelant que le Zimbabwe assumait la présidence du Conseil de sécurité quand ce dernier avait autorisé la guerre du Golfe, et que son pays n'est donc pas opposé à une intervention militaire. Il a néanmoins jugé que la situation, cette fois, est tout à fait différente.

Passant à la réforme de l'ONU, le Président Mugabe s'est interrogé sur la pertinence d'institutions anachroniques issues de la défaite de l'Allemagne nazie, et reflétant l'institutionnalisation de l'ordre mondial de 1945. Il a estimé que le monde a beaucoup changé depuis et que les institutions doivent être radicalement restructurées. Après s'être interrogé sur ce que peut faire le Conseil de sécurité quand l'un de ses membres permanents défie la paix mondiale, le Président zimbabwéen a estimé que le Conseil de sécurité doit être démocratisé et que la répartition et l'exercice des pouvoirs doivent être réexaminés. Il a déploré que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale aient également succombé aux caprices des grandes puissances et nient aux pays en développement la

possibilité de choisir leur mode de développement et rappelé que son pays avait été jugé inéligible à un financement de ces institutions pour la seule raison qu'il s'est porté au secours d'un voisin agressé.

Evoquant la réforme agraire menée dans son pays, le Président a indiqué qu'elle donnait des résultats tangibles pour l'ensemble de la population et que des milliers de familles autrefois marginalisées participent désormais à la vie économique. Nous sommes déterminés à continuer dans cette voie, a-t-il indiqué. Concernant les échanges internationaux, le Président a regretté l'échec de Cancún mais a indiqué que les pays du Sud ont eu raison de refuser de discuter certaines questions. Il a exhorté les pays du Nord à ne pas utiliser l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à des fins hégémoniques. Mentionnant en conclusion l'épidémie VIH/sida, il a indiqué que les taux de prévalence étaient passés dans son pays de 35 à 24% grâce à une campagne nationale de prévention et a demandé une aide internationale pour continuer de financer ces programmes.

M. ABDULLAH GUL, Vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de la Turquie, a déclaré qu'à la lumière des événements récents son pays considérait le terrorisme comme un crime contre l'humanité. Selon M. Gül, l'efficacité et la représentativité des Nations Unies doivent être améliorées pour qu'elles puissent s'adapter à cette réalité. Au niveau international, la situation au Moyen-Orient influera l'évolution de la situation internationale dans les années à venir, a affirmé M. Gül. La Turquie souhaite que le Conseil de sécurité trouve un accord pour répondre aux besoins de stabilisation et de reconstruction de l'Iraq. Elle est aussi favorable à la restauration du dialogue entre Israéliens et Palestiniens et considère que l'expulsion du Président de l'Autorité palestinienne souhaitée par le Gouvernement israélien ne peut servir un tel objectif.

Au niveau régional, la Turquie est favorable à un règlement durable qui permette l'établissement d'un nouveau partenariat à Chypre. Ce partenariat doit garantir la sécurité des Turcs chypriotes et préserver le caractère bizonal de l'île, a affirmé M. Gül. Le Ministre a aussi indiqué que son pays souhaitait un règlement des conflits du Caucase ainsi qu'un renforcement de ses liens bilatéraux avec ses voisins d'Asie centrale, pour améliorer la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la région. Abordant la question des Balkans, le Ministre a rappelé que cette région qui était il y a peu de temps encore plongée dans le chaos, était maintenant parvenue à une paix et une stabilité relatives en l'espace de deux ans. Les organisations internationales, notamment l'OTAN, l'Union européenne et l'OSCE, ont joué un rôle déterminant dans cette évolution, a-t-il insisté. Toutefois certaines zones de la région des Balkans doivent faire l'objet d'une surveillance attentive afin d'éviter qu'elles ne deviennent sources

d'instabilité. Nous sommes déterminés à approfondir nos relations avec la Grèce dans le cadre du dialogue constructif en cours, a assuré M. Gül, ajoutant que les résultats obtenus à ce jour sont satisfaisants et que ce dialogue devrait contribuer à améliorer les relations de confiance entre les deux pays.

M. PHIL GOFF, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande, a rappelé que son pays a œuvré, il y a neuf ans, à la rédaction de la Convention pour la protection du personnel des Nations Unies et personnel associé, en regrettant que seulement un tiers des Etats Membres aient adhéré à ce texte. Il a invité les Etats à tout mettre en oeuvre pour assurer la protection de ce personnel afin que les Nations Unies puissent assister ceux qui sont dans le besoin. S'inquiétant de la menace que constitue le terrorisme, après les attaques de Djakarta, Bali, Riyad ou encore Casablanca, M. Goff a souligné le caractère indispensable de la coopération régionale pour venir à bout de ce fléau. A cet égard, il s'est félicité des efforts de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) et du Forum des îles du Pacifique visant à répondre efficacement à ce fléau. Depuis 1972, la Nouvelle-Zélande appuie l'instauration d'un régime international de lutte contre le terrorisme. Il a également précisé que son pays a participé aux efforts régionaux de stabilisation des îles Salomon en fournissant des troupes et personnel de police. La Nouvelle-Zélande participe en outre aux efforts de reconstruction dans la région de Bamia en Afghanistan. Le Ministre a invité la communauté internationale à continuer de s'investir dans la reconstruction de ce pays, non seulement dans l'intérêt des Afghans, mais également dans le souci de s'assurer que des terroristes ne peuvent plus opérer à partir de ce pays.

Par ailleurs, M. Goff s'est inquiété de la menace que constituent les armes de destruction massive en exhortant la communauté internationale à tout mettre en oeuvre pour que de telles armes ne puissent tomber entre les mains d'organisations terroristes. La Nouvelle-Zélande demande à tous les pays de respecter tous les accords de désarmement en vigueur, notamment ceux concernant la non-prolifération des armes nucléaires. A cet égard, il a tout particulièrement invité la République populaire démocratique de Corée à reprendre sa coopération avec l'AIEA. S'agissant de l'Iraq, il a salué la portée des résolutions 1483 et 1500 qui reconnaissent le rôle crucial des Nations Unies et la nécessité pour la communauté internationale de participer aux efforts de reconstruction de ce pays. A ce sujet, il a souligné que le multilatéralisme offre les meilleures perspectives et la meilleure légitimité au processus de transfert de souveraineté aux Iraquiens. A cet égard, il a fait observer que le Timor-Leste illustre parfaitement le succès d'une démarche collective. En outre, il s'est dit convaincu qu'une véritable réforme des Nations Unies, notamment au sein du Conseil de sécurité, était nécessaire.

SHEIKH HAMAD BIN JASSIM BIN JABR AL-THANI, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, a souligné la nécessité de renforcer le rôle des Nations Unies pour leur permettre d'accomplir leur mission dans le contexte difficile qu'elles traversent. Il a insisté pour que les membres permanents du Conseil de sécurité fassent preuve de volonté politique et assument leurs responsabilités dans un esprit démocratique tenant compte des aspirations de tous les peuples du monde. Il a insisté sur la réussite d'un accord sur la réforme de la composition et des méthodes de travail du Conseil. S'agissant de la situation en Iraq, il a affirmé l'engagement de son pays en faveur de l'intégrité territoriale, l'unité nationale et la souveraineté de l'Iraq ainsi que du droit à l'autodétermination des Iraquiens. Il a appelé les forces de la coalition à intensifier leurs efforts en vue d'ouvrir la voie au retour à la normale permettant ainsi au peuple iraquien, y compris toutes les factions et courants politiques, d'exercer son droit légitime de choisir ses dirigeants politiques par des élections libres et démocratiques. Il a estimé que l'objectif de la consolidation démocratique serait atteint par l'élaboration d'une nouvelle constitution, la tenue d'élections libres et la fin de l'occupation selon un calendrier précis. Il a appelé les Nations Unies à jouer un rôle fondamental dans ce cadre et a évoqué l'initiative de l'Envoyé spécial pour l'éducation supérieure de l'UNESCO d'établir un fonds international pour l'éducation supérieure en Iraq auquel son pays a contribué à hauteur de 15 millions de dollars. S'agissant de la situation au Moyen-Orient, il a souligné qu'il fallait impérativement mettre au point un règlement juste, global et final du conflit israélo-palestinien. Soutenant les efforts entrepris par le Quatuor, le Premier Vice-Ministre a souligné que la mise en œuvre de la Feuille de route demandait que les mesures adéquates soient prises par les deux parties. Il a appelé les forces d'occupation israéliennes à arrêter de recourir aux assassinats et à lever le siège qu'elles imposent sur les territoires palestiniens. Il a conclu en réaffirmant l'engagement de son pays à la lutte contre le terrorisme.

Mme BILLIE A. MILLER, Ministre des affaires étrangères de la Barbade, a indiqué que les défis auxquels doivent faire face les petits Etats dans un environnement incertain sont nombreux et redoutables; sans richesses qui leur permettent de répondre aux crises économiques et sans armée pour faire face aux menaces à la sécurité, les petits pays en sont réduits à agir dans le cadre multilatéral. C'est pourquoi la Ministre a affirmé que son pays est fermement en faveur du multilatéralisme et reste convaincu qu'aucune institution internationale n'est mieux placée que les Nations Unies pour faire face aux multiples impératifs en termes de paix mondiale, de sécurité et de développement. Elle a souhaité que l'Organisation soit réformée, l'Assemblée générale revitalisée et le Conseil de sécurité plus représentatif et plus transparent. Concernant le financement du développement, la Ministre a plaidé pour la création d'une

autorité financière mondiale qui superviserait les marchés de capitaux et d'une organisation fiscale qui serait chargée de contrôler la coopération mondiale en matière de questions fiscales transfrontières. Elle a regretté que les efforts déployés jusqu'à présent n'aient pas suffi à établir un cadre intergouvernemental universel et transparent et a demandé à l'ONU, en tant que représentante de la communauté internationale dans son ensemble, de s'engager davantage dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Evoquant enfin le commerce international, la Ministre a estimé qu'ignorer les demandes des petits Etats en développement reviendrait à condamner les membres les plus faibles de la famille mondiale à la marginalité. Elle a, à cet égard, déclaré attendre beaucoup de la Conférence de suivi du Plan d'action de la Barbade qui se tiendra à Maurice, l'année prochaine.

M. JAAP DE HOOP SCHEFFER, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a déclaré que les questions du terrorisme, des armes de destruction massive et des menaces telles que le VIH/sida où la pauvreté avaient toutes en commun de ne pas s'arrêter aux frontières des nations. Mais, selon le Ministre, les règles multilatérales existantes ne suffisent plus à les résoudre. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas soutiennent les propositions du Président des Etats-Unis en faveur d'une résolution qui renforce les règles sur la non-prolifération nucléaire. Le Ministre a souhaité un renforcement de l'action multilatérale vis-à-vis des Etats qui ont échoué, comme au Libéria, ainsi qu'un consensus au sein du Conseil de sécurité au sujet de l'Iraq.

En tant que Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), M. De Hoop Scheffer s'est dit favorable à la promotion des droits de l'homme qui aille de pair avec une stratégie globale en matière de sécurité. Le développement et la sécurité sont intimement liés, et c'est pourquoi les Pays-Bas, qui consacrent 0,8% de leur PNB au développement et à la coopération, regrettent l'échec du Sommet de Cancún. Affirmant par ailleurs que si les décisions du Conseil de sécurité sont contestées, c'est que sa composition ne reflète plus les réalités géopolitiques. M. De Hoop Scheffer a estimé toutefois que l'élargissement du Conseil n'était pas la solution. Les Pays-Bas considèrent en effet que la restauration de la légitimité du Conseil passait par une interaction accrue entre la représentation aux Nations Unies et les membres du Conseil de sécurité. Le Conseil devrait refléter plus largement les opinions des segments les plus représentatifs de la communauté internationale, a-t-il précisé.

M. RASHID ABDULLAH AL-NOAIMI, Ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis, a souligné la nécessité de réformer les Nations Unies et ses organes, en particulier le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et l'ECOSOC et d'améliorer la coopération entre les

organisations internationales et régionales. Il a estimé que le maintien de la stabilité et de la sécurité dans la région du Golfe devait être une priorité pour les peuples de la région et de l'ensemble du monde. S'agissant du différend entre son pays et l'Iran sur les trois îles de la Grande Tumb, de la Petite Tumb, et d'Abou Moussa, il a réaffirmé la souveraineté entière des Emirats arabes unis sur ces trois îles, leur espace aérien et maritime, leur plateau continental et leur zone économique. Il a demandé au Gouvernement iranien d'aborder ce différend dans un état d'esprit positif permettant de mettre fin à l'occupation.

Evoquant la situation de l'Iraq, il a réaffirmé que le retour de la stabilité et de la sécurité dans ce pays requérait l'effort collectif de la communauté internationale et des pays de la région pour permettre au peuple iraquien de réformer ses institutions et ses affaires internes ainsi que de mener à bien ses relations extérieures. Il a salué les efforts du Conseil de gouvernement provisoire et de l'administration transitoire et souhaité que les Nations Unies jouent un rôle plus important dans la normalisation de la situation iraquienne. Les Emirats arabes unis, a-t-il poursuivi, condamnent la politique d'assassinats ciblés, d'exécutions extrajudiciaires et de fermeture, menée par Israël en violation des résolutions internationales et du droit humanitaire international. Il a appelé le Quatuor à revitaliser le processus de paix et à contraindre Israël à mettre en œuvre la Feuille de route, notamment en mettant fin à l'occupation et à la construction de colonies. Les Emirats arabes unis, a-t-il poursuivi, demandent en outre à Israël de ne pas dresser d'obstacles à la mise en œuvre de la Feuille de route tels que les assassinats et les destructions orchestrées par les forces d'occupation dans la Bande de Gaza et la Cisjordanie. Le Ministre a demandé qu'Israël lève le siège qu'il impose au Président Arafat et au peuple palestinien, démantèle le mur de séparation et relâche les prisonniers détenus dans les prisons israéliennes. Il a par ailleurs souligné que le Moyen-Orient devrait être une zone exempte d'armes de destruction massive et qu'Israël devrait adhérer au Traité de non-prolifération nucléaire et se soumettre au régime de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). S'agissant de la lutte contre le terrorisme, il a appelé la communauté internationale à organiser une conférence internationale chargée d'étudier les causes profondes de ce phénomène.

M. BEN YAHIA, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie a indiqué que son pays avait oeuvré pour une aide accrue aux pays en développement à travers plusieurs initiatives régionales et internationales. Celles-ci visaient essentiellement le traitement du problème de la dette, en particulier le recyclage de la dette des pays intermédiaires. Le Ministre s'est également félicité de la création d'un Fonds mondial de solidarité qui pourra contribuer à alléger le fardeau de la pauvreté et de l'exclusion. Il a exhorté les membres de la communauté internationale à mobiliser à cet

effet les ressources financières nécessaires, appelant à la mise en place d'un comité de haut niveau chargé de définir la stratégie d'action de ce Fonds.

Au plan politique, tout en réaffirmant son soutien à la Feuille de route, le représentant de la Tunisie a insisté sur la nécessité de respecter la légitimité de l'Autorité palestinienne et de sa direction choisies par le peuple palestinien. Il a estimé que le temps était venu d'adopter l'appel du Président Ben Ali lors du Sommet arabe extraordinaire tenu au Caire en octobre 2000, de fournir au peuple palestinien une protection internationale. Le Ministre a indiqué, par ailleurs que son pays espérait que la résolution 1500 du Conseil de sécurité permettrait au peuple iraquien de consolider sa souveraineté dans les plus brefs délais. En outre, a-t-il indiqué, la Tunisie souhaitait que la Libye puisse reprendre sa place au sein de l'Union du Maghreb arabe à la suite de la levée de l'embargo contre ce pays. M. Ben Yahia a rappelé également que la Tunisie se préparait à accueillir en décembre prochain le premier Sommet du dialogue 5+5 entre les pays maghrébins et européens. En outre, la Tunisie devrait présider le prochain Sommet de la Ligue arabe en 2004 et elle a largement œuvré au démarrage de l'Union africaine, à Maputo, en juillet 2003, notamment en soutenant la concrétisation de la mise en place du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), a-t-il dit.

Le Ministre a encore indiqué que la réalisation de conditions permettant l'accès des pays en développement au progrès scientifique et technologique était une des préoccupations de son pays, qui a pris l'initiative d'appeler à la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information, dont la première phase devrait se tenir à Genève à la fin 2003, et la deuxième phase à Tunis en 2005.

M. NGUYEN DY NIEN, Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, a déclaré que les relations économiques et commerciales internationales devraient être facilitées pour les pays en développement, mais qu'il subsiste au contraire des tendances égoïstes, comme des mesures protectionnistes et les mesures anti-dumping qui vont à l'encontre de ces objectifs et empêchent les produits des pays en développement de pénétrer les marchés des pays développés. Il a cité en exemple la poursuite judiciaire lancée contre le Viet Nam pour la vente de poissons-chats sur le marché américain et souhaité que des efforts supplémentaires soient déployés pour restructurer les systèmes commercial et financier mondiaux afin qu'ils soient plus démocratiques et plus ouverts.

Le multilatéralisme, a poursuivi le Ministre, est essentiel à la résolution des problèmes mondiaux. C'est pourquoi les Nations Unies, organisation universelle, doivent avoir les moyens d'agir efficacement et

concrètement; elles doivent être plus fortes et plus démocratiques, et le Conseil doit être plus représentatif des pays en développement. Le Ministre a réaffirmé le soutien de son pays aux candidatures du Japon, de l'Allemagne et de l'Inde comme membres permanents d'un Conseil réformé. Il a par ailleurs souhaité qu'un gouvernement choisi par le peuple iraquien soit établi rapidement de façon à permettre la reconstruction et le développement du pays. Il a en conclusion réaffirmé l'engagement de son pays au sein de l'ASEAN et déclaré préparer activement son admission à l'Organisation mondiale du commerce.

M. JEAN PING, Ministre des affaires, de la coopération et de la francophonie du Gabon, s'est félicité des évolutions positives en matière de paix et de sécurité sur le continent africain, et plus particulièrement en Afrique centrale, avec la mise en œuvre du processus de paix en République démocratique du Congo, les mesures d'apaisement prises par le Gouvernement centrafricain, ou encore le rétablissement de l'ordre constitutionnel à Sao Tomé-et-Principe grâce aux bons offices du Président gabonais Omar Bongo. Le Gabon est favorable à un renforcement des moyens de prévention collective des conflits en Afrique, a déclaré M. Ping, qui a proposé la création, sous l'égide des Nations Unies, d'un partenariat entre les pays africains et les pays développés «pourvoyeurs de logistique».

M. Ping a par ailleurs déploré la chute des investissements internationaux privés dans les pays en développement et le fait que nombre de pays continuent à consacrer d'énormes ressources au remboursement de leur dette extérieure. Les défis tels que la pandémie du VIH/sida ou le terrorisme nécessitent des réponses collectives, a affirmé M. Ping, en concluant que le rôle des Nations Unies devait être renforcé et ses organes réformés.

M. HALLDOR ASGRIMSSON, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande, a souligné la nécessité de réformer les institutions des Nations Unies afin de permettre des débats plus interactifs et de mettre en phase ces débats avec les processus de prise de décisions. Il s'est inquiété de la lenteur du processus du Groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Conseil de sécurité en exhortant ce Groupe à accélérer ses travaux afin que la composition du Conseil de sécurité puisse évoluer de manière à mieux représenter l'ensemble des 191 Etats Membres des Nations Unies. Il a également indiqué que son pays a posé sa candidature pour siéger au Conseil en 2009-2010. S'inquiétant de la persistance du trafic d'êtres humains, il a déclaré que les droits de l'homme devraient demeurer au centre des préoccupations des Nations Unies, en regrettant que beaucoup restait à faire en faveur du respect des droits de la femme et de l'enfant. L'Islande, a-t-il précisé à cet

égard, a signé le Protocole des Nations Unies pour la prévention, la répression et la répression du trafic des êtres humains.

S'agissant de la situation en Iraq, le Ministre a invité les Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité à rester saisis de la question. Faisant remarquer que 90% des victimes des conflits armés sont des civils, en majorité des femmes et des enfants, il a souligné l'importance de la résolution 1325 du Conseil de sécurité qui vise à permettre aux femmes de jouer un rôle clef en matière de prévention des conflits et maintien de la paix. Abordant la question du développement, M. Asgrimsson a déclaré que son pays entend maintenir l'aide en faveur de l'Afrique subsaharienne. Il a regretté l'échec des négociations commerciales de Cancún, souhaitant toutefois qu'il soit possible de faire preuve de volonté politique pour sortir de cette impasse, dans l'intérêt des pays en développement. Abordant la question de la protection de l'environnement, et l'environnement marin en particulier, il s'est félicité de la portée de la résolution que l'Assemblée générale a adoptée à sa précédente session pour établir un processus régulier en matière d'évaluation de l'état de notre environnement marin. Dans ce contexte, il a souhaité l'organisation d'une réunion intergouvernementale en 2004, afin de fixer les modalités de ce processus et de négocier un accord entre les différents organismes des Nations Unies sur l'évaluation mondiale de l'état des fonds marins.

M. FIORENZO STOLFI, Ministre des affaires étrangères et politiques de Saint-Marin, a rappelé le soutien que son pays a apporté aux programmes et missions spéciales de l'ONU, notamment en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Moyen-Orient et dans de nombreux pays africains. Dans cet esprit, il a déclaré que Saint-Marin était prêt à contribuer au processus de reconstruction de l'Iraq, et souhaitait participer à la prochaine conférence en la matière. Par ailleurs, le Ministre a réitéré son rejet de toute forme de terrorisme, fanatisme et fondamentalisme. Leur montée est liée au sous-développement et à l'injustice, a-t-il souligné, souhaitant que de vigoureux programmes de coopération soient mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté, la prévarication et les violations des droits de l'homme.

A cet égard, M. Fiorenzo Stolfi a dit avoir suivi avec la plus vive attention les négociations sur la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées. Son pays, a-t-il indiqué, était également très attentif aux initiatives des Nations Unies concernant le VIH/sida, et portait une grande attention au Groupe de travail sur la Convention contre le clonage humain, qu'il juge immoral. Invitant la Commission des Droits humains de l'ONU à effectuer une visite de contrôle dans son pays, il a également tenu à rappeler que Saint-Marin avait ratifié le statut de la Cour pénale internationale, espérant que celle-ci puisse mettre fin à l'impunité.

Mme SOLEDAD ALVEAR, Ministre des affaires étrangères du Chili, a affirmé que le renouvellement des Nations Unies était une tâche urgente. En particulier le Conseil de sécurité doit envisager d'accueillir en son sein de nouveaux membres, permanents et non permanents, ainsi qu'une réforme du droit de veto. Mme Alvear a aussi souligné l'attachement de son pays aux valeurs démocratiques et aux droits de l'homme. Selon elle, l'engagement de Santiago pour la démocratie, adopté en 1991, et l'adoption de la Charte démocratique Interaméricaine ont été l'occasion pour le Chili de réaffirmer le rôle vital de la coopération multilatérale en la matière.

S'agissant de l'Iraq, Mme Alvear a exhorté les Nations Unies à jouer un rôle fort dans la reconstruction du pays. Nous devons nous assurer que le peuple iraquien retrouve sa souveraineté aussi rapidement que possible, a-t-elle ajouté. Selon la Ministre, le Chili continuera à travailler à la recherche d'un consensus au Conseil de sécurité pour l'établissement d'un calendrier clair qui permette la transition politique dans ce pays. Dans un monde globalisé, le développement technologique doit être mis au service de la prospérité collective, a déclaré Mme Alvear, en rappelant que son pays allait accueillir en mars 2004, dans la ville de Concepción, le Forum mondial sur les biotechnologies. Les Nations Unies, a-t-elle conclu, ont un rôle clef à jouer dans la promotion d'un développement équitable pour influencer, au niveau national et international, les politiques publiques dans les domaines économique et social.

M. JOAO BERNARDO DE MIRANDA, Ministre des affaires extérieures de l'Angola, a souligné la nécessité de faire évoluer le système de sécurité internationale pour lui permettre de faire face aux défis majeurs de notre temps, notamment le terrorisme, la criminalité organisée, la prolifération des armes de destruction massive, les conflits internes, la pauvreté et le VIH/sida. A cet égard, il a rappelé que ces dix dernières années, environ un tiers des Etats africains ont été directement ou indirectement touchés par des conflits internes ce qui a entraîné quelques 15 milliards de dollars par an de coûts, sans oublier la mort de centaine de milliers de personnes, le déplacement massif des populations, la famine et la malnutrition ainsi que la propagation de maladies comme le sida. Il a fait valoir que les causes de ces conflits résidaient dans la fragilité des institutions nationales, la marginalisation du continent africain dans l'économie mondiale, l'exploitation illégale des ressources naturelles, la prolifération des armes et a souligné l'importance de transformer rapidement la situation pour éviter que le continent africain ne devienne le sanctuaire des organisations terroristes. Il a insisté sur le rôle central que jouent les Nations Unies dans la gestion des défis auxquels fait face la communauté internationale et a souligné l'importance de faire en sorte que

les Etats Membres répondent aux menaces d'une manière plus démocratique, participative et consensuelle.

Venant à la situation de son pays, qui sort de plusieurs décennies de conflit, le Ministre a estimé que le succès du processus de paix était la réalisation politique la plus remarquable qu'ait connu l'Afrique subsaharienne ces dernières années. Il a insisté sur les difficultés auxquelles fait face son pays dans la reconstruction post-conflit, à savoir la réinstallation de plus de quatre millions de personnes déplacées et de 450 000 réfugiés, la réintégration de quelques 80 000 militaires et de leur famille et le problème de la pauvreté touchant la moitié de la population angolaise. Il a appelé la communauté internationale à porter assistance à son pays. Il a appelé les délégations à soutenir le projet de résolution que son pays va déposer sur l'assistance internationale et la reconstruction de l'Angola proposant la tenue d'une conférence internationale de bailleurs de fonds.

M. ROY CHADERTON MATOS, Ministre des affaires étrangères du Venezuela, a abordé les problèmes économiques et sociaux de son pays, qui, après avoir été un des plus riches et le plus démocratiques d'Amérique latine, est entré dans un processus de décomposition sociale qu'il faut aujourd'hui surmonter. Il a regretté que les nouvelles dispositions de la constitution approuvées par référendum populaire dans le souci d'étendre les bases démocratiques de la société aient généré des oppositions violentes et antidémocratiques et a dénoncé les excès des membres de l'opposition qui ont fomenté à son avis un véritable complot contre le gouvernement légitime du pays. Nous aspirons aujourd'hui à la paix et à la réconciliation entre les Vénézuéliens et notre démocratie, a-t-il insisté.

Dénonçant le caractère oppressif de l'unilatéralisme, le Ministre a souligné les efforts de son pays pour promouvoir le multilatéralisme qu'il a défini comme la base de la démocratie. C'est avec cette conviction, a-t-il précisé que nous avons assumé la présidence de Groupe des 77 l'année dernière, ainsi que celle du Groupe des quinze (G-15) dont le Sommet se tiendra au Venezuela l'an prochain, a-t-il dit. Il s'est réjoui également que ces mécanismes soient l'occasion pour les pays en développement de faire entendre leurs voix et leurs aspirations en matière de justice sociale internationale dans un cadre multilatéral. M. Matos a par ailleurs invité les Nations Unies à s'engager pour un nouvel ordre international. Cela passe, a-t-il ajouté, par une réforme du Conseil de sécurité pour le rendre plus représentatif.

Soulignant les efforts de son pays en matière de lutte contre le terrorisme, il a estimé que les formes de terrorisme les plus répandues et les plus destructives étaient la pauvreté et l'exclusion sociale. Si nous ne

faisons pas de cette lutte notre priorité, a-t-il prévenu, nous ne serons pas en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire consistant à réduire la pauvreté mondiale de 50% d'ici 2015, a-t-il prévenu. A cet égard, il a rappelé la proposition du Président Hugo Chavez de créer un fonds humanitaire international de lutte contre la pauvreté. Ce fonds serait alimenté par des sommes provenant de la réduction des dépenses militaires et des sommes confisquées aux narcotrafiquants ou récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Droits de réponse

Le représentant de la République islamique d'Iran a déclaré que les Emirats arabes unis ont formulé des revendications inacceptables qui portent atteinte à l'intégrité territoriale de son pays. Le représentant a rappelé que l'Iran respecte ses engagements internationaux, et en particulier l'Accord bilatéral de 1971, et qu'il se félicite des pourparlers engagés pour discuter des questions bilatérales et adopter des mesures positives.

Contestant les revendications de la République islamique d'Iran sur les trois îles qu'elle occupe, le représentant des Emirats arabes unis a estimé que l'Iran a délibérément modifié les caractéristiques historiques et juridiques de ces îles dans le but de justifier son occupation. Il s'est demandé pourquoi l'Iran refuse depuis plusieurs années de répondre à l'initiative des Emirats arabes unis visant à obtenir un règlement pacifique du différend relatif à ces trois îles. Mon pays, a-t-il dit, est prêt à accepter toute décision de la Cour internationale de Justice. Il a émis l'espoir que la République islamique d'Iran réagira au discours de sagesse de son pays afin que ces trois îles puissent être restituées aux Emirats arabes unis, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région.

* *** *